

# COMITE de GESTION des RESTAURANTS du PERSONNEL

## Restaurant du Personnel / Liste des Ayants-Droit

### TARIF DEGRESSIF

IMPUTATION  
de la SUBVENTION  
ADMINISTRATIVE  
et de la  
SUBVENTION  
d'EQUILIBRE

1	Personnels permanents, vacataires (autres qu'étudiants) payés par les organismes signataires de la convention.	à l'organisme employeur
2	Personnels rémunérés et/ou exerçant leurs activités dans le cadre de contrats de recherche gérés par l'un des établissements du Campus.	à l'organisme employeur
3	Retraités des organismes signataires de la convention ayant travaillé sur le Campus.	à l'organisme employeur
4	Etudiants de doctorat post DEA inscrits à l'UPS, dans une autre Université ou grande école.	à l'établissement de tutelle dont relève le laboratoire d'accueil
5	Chercheurs ou enseignants payés par un organisme public français ou boursiers de l'Etat français (autres que ceux visés au point 1) travaillant dans un laboratoire du Campus.	à l'établissement de tutelle dont relève le laboratoire d'accueil
6	Chercheurs ou enseignants étrangers payés par leur pays d'origine ou par un organisme non signataire de la convention.	à l'établissement de tutelle dont relève le laboratoire d'accueil
7	Stagiaires de DEA, en stage dans un laboratoire du Campus (admission pour une durée limitée à la période du stage).	à l'établissement de tutelle dont relève le laboratoire d'accueil
8	Stagiaires venant de lycées ou d'IUT, objecteurs de conscience, bénéficiaires de contrats emploi-solidarité, militaires du contingent.	à l'établissement de tutelle dont relève le laboratoire d'accueil
9	Agents CNRS et IN2P3 suivant des stages de formation permanente sur le Campus d'Orsay.	CNRS et IN2P3

### TARIF PASSAGER DIMINUE DE LA SUBVENTION ADMINISTRATIVE SI INDICE INFÉRIEUR A 466

10	Fonctionnaires, inscrits en stage de formation permanente	Néant
11	Elèves des grandes écoles avant doctorat et ayant le statut de fonctionnaires stagiaires.	Néant
12	Fonctionnaires ne relevant ni de l'Enseignement Supérieur ni des organismes ayant signé la convention.	Néant

### TARIF PASSAGER

13	Personnels non agents de l'Etat, inscrits en stage de formation permanente	Néant
14	Chercheurs bénévoles, sous réserve de justification.	Néant
15	Personnels d'entreprises extérieurs ou de sociétés d'intérim, sous réserve de justification	Néant
16	Invités d'un rationnaire (y compris son conjoint) appartenant à l'une des catégories 1 à 8.	Néant